

*H-France Review* Vol. 17 (June 2017), No. 97

Anne Bidois, Olivier Feiertag et Yannick Marec, *L'université de Rouen. Histoire d'une université nouvelle*. Rouen: Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016. 224 pp. Illustrations, bibliography, and index. €19,00. ISBN 979-10-240-0651-2.

Review by Emmanuelle Picard, ENS de Lyon.

Les universités françaises ont fait moins souvent l'objet d'une monographie historique que nombre de leurs homologues étrangères, voire que les grandes écoles avec lesquelles elles partagent pourtant la charge de l'enseignement supérieur en France. Cet état de fait est le produit d'une histoire marquée par une rupture sans équivalent, la suppression des universités d'Ancien Régime par la Convention en 1793, qui induit une discontinuité temporelle en contradiction avec les récits apologétiques habituellement mis en œuvre dans les histoires des grandes universités européennes. Mais ce n'est pas seulement la disparition temporaire des universités (elles n'existent plus formellement entre 1793 et 1885) qui s'oppose à la construction de récit par établissement, et il faut sans doute davantage interroger les effets structurels à long terme du modèle mis en place par Napoléon Ier et reconduit par ses successeurs durant deux siècles.[1] Les universités françaises constituent avant toute chose les parties d'un tout, en l'occurrence une politique éducative, auquel elles sont étroitement subordonnées. Leur création, leur développement, leurs structures et leurs activités sont définies par des cadres législatifs et réglementaires contraignants; leur marge d'autonomie est faible, et même alors qu'elle a été considérablement augmentée par la loi « Liberté et Responsabilité des université » de 2007, reste très étroitement soumise au respect d'un cadre national.

Dans ce contexte, on comprend aisément qu'il est difficile de produire un récit des origines pour des universités qui sont le produit d'une décision étatique, inscrite en général dans une vague plus large de créations (les années 1960, puis 1970 et enfin 1990 ont vu le nombre des universités croître par poussées successives pour répondre à la massification, par vague, du public étudiant). Pour celles qui furent créées dans le contexte de forte croissance des années 1960, c'est généralement l'occasion du jubilé qui fournit prétexte à l'écriture de leur histoire.[2] On pourrait légitimement s'interroger sur le sens qu'ont ces histoires d'institutions dotées d'une identité faible, largement soumises aux logiques d'un pilotage par le centre, pauvrement pourvues en moyens d'action et sans véritable possibilité d'élaborer des stratégies propres en matière de formation. Ce serait oublier qu'elles sont en fait le produit de la rencontre entre deux échelles politiques: celle de la politique nationale qui organise le système d'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire et celle relevant des logiques spécifiques des collectivités locales désireuses de s'assurer les avantages de la présence sur leur sol d'établissements de formation post-secondaire. L'histoire de l'université se confond alors avec celle de l'enseignement supérieur dans une ville donnée, soulignant à quel point la présence d'une université est généralement étroitement liée à une politique volontariste de la municipalité sur la longue durée.

L'histoire de l'université de Rouen ne fait pas exception. Elle constitue même un exemple paradigmatique de cette situation, dans la mesure où elle s'inscrit dans une histoire de concurrence urbaine entre les deux grandes métropoles régionales que sont Caen et Rouen, dualité que l'on retrouve

également entre Rennes et Nantes.[3] Dans les deux cas, les universités n'ont pas été créées au XIXe siècle dans les villes les plus dynamiques sur le plan économique que sont Rouen et Nantes, mais dans les anciennes capitales administratives des régions historiques. Les élites rouennaises, comme celles nantaises, développent alors diverses stratégies dans l'optique d'obtenir à terme une université, et de s'assurer dans l'intervalle les moyens de la formation des cadres locaux. Dès le début du XIXe siècle, les cours municipaux proposent une gamme de formations variées, complétés par l'école de médecine héritière d'une devancière d'Ancien Régime, et l'école de droit créée à la veille de la Première Guerre mondiale. Au milieu du XIXe siècle, l'Etat accorde à la municipalité rouennaise la création d'une école préparatoire à l'enseignement des lettres et des sciences qui permet de structurer progressivement l'offre de formation. Le récit de ces créations et de leur évolution met en évidence les tensions qui traversent des établissements soumis à la double logique, parfois contradictoire, de s'inscrire dans les projets de développement municipaux et de répondre aux logiques spécifiques portées par les savants et les enseignants qui y officient, voire aux injonctions de l'Etat en arrière-plan. L'opposition entre contingences matérielles, en particulier financières (la ville supportant seule la charge de ces établissements), et nécessité de respecter un cadrage national dans la perspective d'obtenir in fine une université de plein exercice se répète décennie après décennie, et n'est finalement résolue qu'avec la création de l'université de Rouen en 1966. S'ensuit un récit détaillé des cinquante années de cette université, qui retrace avec précision l'histoire institutionnelle, sociale, politique et scientifique de l'établissement. Richement illustré et documenté (un second volume sous-titré « Lieux de mémoires et témoignages » vient compléter le premier tome), ce livre s'attache à proposer une histoire complète de l'université, envisageant ses différents aspects et l'inscrivant dans les transformations plus générales de la politique universitaire ainsi que de la société française.

Par cette approche précise et relativement exhaustive, le lecteur ne peut que se réjouir de disposer d'une nouvelle monographie universitaire qui viendra utilement compléter celles qui ont déjà été publiées. Il faut souligner que l'histoire de l'université de Rouen ici proposée a été réalisée dans le respect de la méthode historique et échappe de ce fait aux critiques généralement lancées aux histoires hagiographiques des universités. On peut cependant regretter que l'ouvrage ne s'émancipe pas du modèle générique, consistant en une narration linéaire et autocentrée. L'histoire de l'enseignement supérieur a connu, ces dernières années en France, un développement important. La question de l'autonomie par exemple, longuement théorisée par Christine Musselin,[4] est au cœur de thèses et de colloques récents.[5] Celle de la politique scientifique et des logiques d'articulation entre échelles internationale/nationale et régionale se déploie autour d'une réflexion sur les logiques d'implantation des laboratoires de recherche.[6] En privilégiant une approche endogène, les auteurs proposent donc de produire un effet de sens : l'université de Rouen est bien une institution à part entière, puisqu'elle a une histoire propre. Pour autant, ils ne proposent pas à la réflexion du lecteur une analyse permettant de comprendre comment elle est aussi une déclinaison d'une politique plus vaste, et quelles sont, dans ces conditions, ses véritables spécificités.

## NOTES

[1] En France, la linéarité du récit historique est mise en cause par la disparition totale des universités en 1793 à la suite du vote par la Convention de la Loi Le Chapelier interdisant les corporations. Stricto sensu, elles ne renaîtront qu'en 1885, la période intermédiaire ayant vu la remise en place de facultés à partir de 1808, fortement intégrées dans un dispositif centralisé d'éducation. Sur cette problématique plus générale des histoires d'université en France, cf. Emmanuelle Picard, "Recovering the History of the French University", *Studium. Tijdschrift voor Wetenschaps- en Universiteitsgeschiedenis / Revue d'Histoire des Sciences et des Universités* 3 (2012) :156-169.

[2] Le premier ouvrage jubilaire concerne l'université d'Orsay, créée comme campus décentralisé de la faculté des sciences de Paris en 1957 : Paul Brouzeng *et al.*, *Orsay, un jardin pour la science* (Orsay: EDP Sciences, 2005). S'en sont suivi colloques et publications autour des jubilés de Paris XIII Villetaneuse,

---

Paris X Nanterre... On peut trouver un premier bilan de ces travaux dans : Jean-Noël Luc, Stéphanie Méchine et Emmanuelle Picard (dir.), *Les archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement et de la recherche* (Paris : Centre d'histoire du XIXe siècle, 2014), publié en ligne : [http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/CRHXIX/LUC et al dir - Les archives universitaires - 2013.pdf](http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/CRHXIX/LUC_et_al_dir_-_Les_archives_universitaires_-_2013.pdf).

[3] Gérard Emptoz (dir.), *Histoire de l'université de Nantes, 1460-1993* (Rennes : PUR, 2002).

[4] Christine Musselin, *La Longue marche des universités françaises* (Paris : PUF, 2001).

[5] Cf. par exemple la thèse de Charles Mercier publié sous le titre : *Autonomie, autonomies. René Rémond et la politique universitaire aux lendemains de Mai 68* (Paris : Publications de la Sorbonne, 2015). Ou l'ouvrage récent sur la loi Faure de 1968 : Bruno Poucet et David Valence (dir.), *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968* (Rennes, PUR, 2016).

[6] Michel Grossetti, Béatrice Milard, Marion Maisonobe, "Une approche socio-historique pour l'étude spatiale des sciences" *Histoire de la recherche contemporaine 2* (2015) : 142-151.

Emmanuelle Picard  
ENS de Lyon  
[Emmanuelle.picard@ens-lyon.fr](mailto:Emmanuelle.picard@ens-lyon.fr)

Copyright © 2017 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172